

**ASSEMBLÉE NATIONALE**23 novembre 2024

---

CONTRE TOUTES LES FRAUDES AUX AIDES PUBLIQUES - (N° 447)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° CE36

présenté par

Mme Batho, M. Biteau, M. Fournier, Mme Laernoës et M. Tavernier

**ARTICLE 3**

À l'alinéa 13, supprimer les mots :

« ayant pour objet la vente d'équipements ou la réalisation de travaux pour des logements en vue de la réalisation d'économies d'énergie ou de la production d'énergies renouvelables ou leur adaptation au vieillissement ou au handicap ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de repli. Il convient de ne pas le restreindre ce principe aux seuls cas de la prospection commerciale pour les économies d'énergie, la production d'énergies renouvelables et l'adaptation au vieillissement ou au handicap.